



Paris, le 11 octobre 2017

**ETAPE FRANCHIE : SIGNATURE PAR ICADÉ  
DU CONTRAT D'ACQUISITION SOUS CONDITIONS SUSPENSIVES  
DU BLOC DE CONTROLE DETENU PAR EURAZEO**

Le 24 juillet 2017, ANF Immobilier (« ANF ») a annoncé avoir signé deux protocoles de négociation exclusive :

- l'un avec Icade, concernant le projet d'Icade d'acquérir ANF par l'acquisition du bloc majoritaire détenu par Eurazeo suivi d'une offre publique d'achat obligatoire à un prix par action de 22,15 euros (le « Projet d'Offre d'Icade »), Eurazeo et Icade ayant par ailleurs signé un protocole de négociation exclusive pour la cession du bloc majoritaire à ces conditions ;
- l'autre avec Primonial REIM concernant le projet de Primonial REIM d'acquérir en bloc, dans le cadre de la gestion de ses fonds, la quasi-intégralité du portefeuille immobilier « Héritage » d'ANF Immobilier à usage mixte situé principalement à Marseille (le « Patrimoine Héritage ») et un immeuble de commerces situé à Lyon, pour un prix de 400 millions d'euros hors droits (le « Projet de Cession du Patrimoine Héritage »).

**Ces négociations viennent de franchir une étape importante vers leur conclusion. En effet, à la suite des avis favorables de leurs institutions représentatives du personnel, Icade et Eurazeo ont signé un accord engageant pour l'acquisition par Icade du bloc majoritaire détenu par Eurazeo dans ANF, représentant 50,48 % du capital et 53,73 % des droits de vote d'ANF\*. La cession du bloc serait faite au prix annoncé de 22,15 euros par action, soit une prime de +5,7% par rapport à l'Actif Net Réévalué triple net publié au 30 juin 2017.**

Il est rappelé que la cession effective du bloc entraînera le dépôt par Icade d'une offre publique d'acquisition au prix de 22,15 euros par action (« l'Offre Publique »).

La cession effective du bloc reste conditionnée notamment à la signature d'une promesse synallagmatique de vente sur le Patrimoine Héritage.

Le cabinet Finexsi, représenté par Monsieur Perronet, a été désigné en qualité d'expert indépendant par le conseil de surveillance d'ANF afin d'apprécier le caractère équitable des conditions financières de la cession du Patrimoine Héritage, ainsi que de l'offre publique d'achat d'Icade sur le solde du capital d'ANF.

La cession effective du bloc et le dépôt de l'Offre Publique devraient intervenir respectivement fin octobre et courant du mois de novembre 2017.

\*\*\*

**Agenda financier 2017**

Chiffre d'Affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2017

10 novembre 2017 (avant bourse)

**A propos d'ANF Immobilier**

ANF Immobilier (ISIN FR0000063091) est une foncière d'investissement cotée, détenant un patrimoine diversifié de bureaux, commerces, hôtels et logements pour un montant de 1,1 milliard d'euros en France. Elle est une foncière de transformation, en métamorphose, tournée vers l'immobilier tertiaire, la création de valeur et l'accompagnement des métropoles régionales dynamiques. Elle est actuellement implantée à Bordeaux, Lyon, Marseille et Toulouse. Cotée sur l'Eurolist B d'Euronext Paris, ANF Immobilier est présente dans l'indice de référence immobilier EPRA.

<http://www.anf-immobilier.com>

*\*Droits de vote théorique détenus par Eurazeo au 21 juillet 2017 comprenant les actions à droit de vote double*